# COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 19 décembre 2018 À Saint Ay













## ORDRE DU JOUR

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

- I) Actualisation des membres du Comité
- II) Désignation d'un Vice-Président du GAL: modification du règlement intérieur
- III) Délibération sur l'évolution du périmètre et sur l'avenant à la Convention GAL/AG/OP
- IV) Etat d'avancement du programme
- V) Programmation
- VI) Questions diverses
- Actualités FEADER / LEADER / projets
- Evaluation à mi-parcours et ajustement de la stratégie
- Prochain Comité : date et ordre du jour prévisionnel.

## I) Actualisation des membres du Comité



## Collège privé

- Fanny LANDAIS (titulaire) et Luc GIRARD (suppléant) quittent l'association la Corne des Pâtures.
  - Ils sont remplacés par **Stéphane PILLET** (titulaire) et par un autre membre de l'association à désigner pour le suppléer.
- Benoit CRISTEN (directeur de l'Office de Tourisme des Terres de Val de Loire) est nommé membre titulaire. Son suppléant est à désigner.
- L'actualisation, avec notamment l'intégration de nouveaux membres, se poursuivra en 2019

# II) Désignation d'un Vice-Président du GAL et modification du règlement intérieur



#### Modification du règlement intérieur :

« Le GAL Loire Beauce désigne un Vice-Président qui pourra suppléer le Président dans ses fonctions.

#### Pour rappel : fonctions du Président

- responsable du portage juridique, administratif et financier du GAL
- anime le Comité de programmation,
- veille au respect du règlement intérieur,
- signe les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GAL ainsi que les invitations et les comptes rendus

## Proposition : Mr Bertrand HAUCHECORNE

# III) Délibération sur l'évolution du périmètre et sur l'avenant à la Convention GAL/AG/OP



# Acter l'intégration des 4 communes au 01/01/2019 : Mareau aux Près, Mézières Lez Cléry, Cléry Saint André et Dry

Nouveau périmètre du GAL = périmètre du PETR Pays Loire Beauce

Avenant à la Convention tripartite actant le nouveau périmètre, la liste des 48 communes constituant le GAL

# IV) Etat d'avancement du programme LEADER



FICHES ACTIONS	Dossiers déposés	Dossiers avec avis d'opportunité favorable	Dossiers programmés	Dossiers conventionnés	Dossiers payés
1) Réseau prospectif durable	2	2	2	2	1
2) Efficacité énergétique	2	2	2	2	1
3) Continuités écologiques et consommations responsables	2	1	1		
4) Agriculture durable	2	2	1		
5) Culture et dialogue	5	4	3	3	1
6) Coopération	7	7	1	1	
7) Animation et fonctionnement du GAL	3	3	3	3	2
TOTAL	23	21	13	<u>11</u>	5

## IV) Etat d'avancement du programme LEADER



Fiche Action	Enveloppe allouée	% totale	Montant FEADER potentiel (opportunité)	% potentiel	Montant FEADER programmé	% program- mée	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	100 000 €	10%	92 865 €	92,87%	65 095,62 €	65,10%	41 593,30 €	41,59%
2) Efficacité énergétique	100 000 €	10%	55 482,44 €	42,68%	44 211,01 €	44,21%	27 001,44 €	27,00%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	36 665,00 €	40,74%	30 199,44 €	33,55%		
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	66 253,14 €	66,25%	37 899,12 €	37,90%		
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	145 120,00 €	90,7%	131 189,34 €	81,99%	74 679,32 €	46,67%
6) Coopération	200 000 €	20%	98 290,93 €	49,15%	17 591,75 €	8,80%		
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	134 516,43 €	53,81%	135 177,31 €	54,07%	83 032,70 €	33,21%
TOTAL	1 000 000 €	100%	629 192,94 €	62,92%	461 363,59 €	46,36%	226 306,76 €	22,63%



## 1) Présentation de pré-projet :

#### Animation et fonctionnement du GAL 2019

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux + 15% coûts	56 161,73 €	LEADER (80%)	47 119,58 €
indirects (1 ETP animation + 0,3 ETP gestion)		Autofinancement (20%)	11 779,90 €
Communication, formation, cotisation	1 413, 75 €		
Frais de déplacements hébergement restauration	1 324 €		
TOTAL	58 899,48 €	TOTAL	58 899,48 €

#### 2) Présentation de projet - 19.2



PETR Pays Loire Beauce: Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial 2018 - 2019

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux 15% coûts indirects frais salariaux	38 111,46 € 5 716,72 €	Pays Loire Beauce (50%) LEADER (50%)	25 459,29 € 25 459,29 €
Frais de déplacements	898,00 €	LEADER (30%)	23 433,23 €
Frais de communication, conférences, inscription Assises Transition énergétique 2019	6 192,40 €		
TOTAL	50 918,58 €	TOTAL	50 918,58 €

#### 2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »

PETR Pays Loire Beauce en coopération avec le Pays de Vierzon et le Pays Gâtinais : réalisation d'une prestation de formation et d'outil pédagogiques sur les thématiques « climat air énergie » à destination des personnels d'animation des temps périscolaires

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC		
Pilotage mission Réunions de sensibilisation Livret-ressources Formation: 1ère session Partage d'expériences Formation: 2ème session Accompagnements personnalisés	2 483,33 € 1 900 € 5 018€ 3 700 € 3 525 € 1 687,50 € 6 825 €	LEADER TEPCV Autofinancement	12 569,41 € 7 541,65 € 5 027,77 €	
TOTAL	25 138,83 €	TOTAL	25 138,83 €	





#### 2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »

PETR Pays Loire Beauce en coopération avec le Pays de Vierzon et le Pays Gâtinais : réalisation d'une prestation de formation et d'outil pédagogiques sur les thématiques « climat air énergie » à destination des personnels d'animation des temps périscolaires

#### Plan de financement suite à l'instruction

#### 5 % de pénalités : pas de justification de non allotissement du marché

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC		
Pilotage mission Réunions de sensibilisation Livret-ressources Formation: 1ère session Partage d'expériences Formation: 2ème session Accompagnements personnalisés	2 483,33 € 1 900 € 5 018€ 3 700 € 3 525 € 1 687,50 € 6 825 €	LEADER TEPCV Autofinancement	11 940,92 € 7 164,56 € 4 776,40 €	
Assiette éligible 5 % pénalités	23 881,88 €		23 881,88 €	
TOTAL	25 138,83 €	TOTAL	25 138,83 €	



## 3) Reprogrammation



> Hommes et Territoires : Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de chemins et pieds de pylônes de Beauce

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC		
Fournitures expérimentation (jalons, semences) Communication Prestation Frais salariaux suivi étude	2 958,70 €  2 220 €  4 728 €  53 093,32 €	Total Public ONCFS Conseil départemental 45 RTE LEADER	53 936,00 € 3 385,83 € 5 019,76 € 7 631,29 € 37 899,12 €	
(dont 15% coûts indirects)  Frais déplacements	4 420 €	Total Privé SYNGENTA Autofinancement	13 484,02 € 7 529,65 € <b>5 954,37 €</b>	
TOTAL	67 420,02 €	TOTAL	67 420,02 €	

#### 3) Reprogrammation

- Hommes et Territoires : Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de chemins et pieds de pylônes de Beauce
- Réseau Transport Electrique (RTE) : filiale d'EDF
   N'est pas un organisme qualifié de droit public (OQDP)
   Hommes et Territoires est OQDP => autofinancement en contrepartie de la subvention LEADER

#### Plan de financement actualisé :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC		
Fournitures expérimentation	2 958,70 €	ONCFS	3 385,83 €	
(jalons, semences)		Conseil départemental 45	5 019,76 €	
Communication	2 220 €	Autofinancement H & T	2 046,22 €	
Prestation	4 728 €	LEADER	41 807,24 €	
Frais salariaux suivi étude (dont	53 093,32 €	<u>Total aides publiques</u>	<u>52 259,05 €</u>	
15 % fonctionnement)		Syngenta	7 529,65 €	
Frais déplacements	4 420 €	RTE	7 631,29 €	
		Total aides privés	<u>15 160,94</u> €	
		Autofinancement	0,03 €	
TOTAL	67 420,02 €	TOTAL	67 420,02 €	



#### Actualités FEADER / LEADER

POL d'Equilibre Territorial et Rural

- Réunions « réseaux » et coordination régionale
- <u>Les groupes de travail « Oxygène »</u> : évaluation, coopération, communication
- > Participation au GT Coopération : élaboration d'un guide pratique.
- Proposition émanant des GAL : un évènement dédié (arbitrage élu)
- Proposition émanant de la Région : accompagnement personnalisé
   « Oxygène » pour la coopération transnationale
- Réunion de coordination régionale 10/12
- Prolongation de la période d'engagement sur le programme.
- Arbitrage favorable de la Commission Européenne.
- Choix laissé à chaque autorité de gestion : pas de prolongation après 2020, 2021 ou 2022 ?

#### Actualités FEADER / LEADER



- Attendre l'arbitrage pour :
- éventuel basculement « tourisme durable » ?
- effectuer des transferts de crédits ?
- envisager ou non un projet de coopération transnationale?
- question du financement pour l'animation du GAL post-2020 :
  - 25 % maximum réservés à l'animation sur l'enveloppe totale GAL Loire Beauce : 250 000 € sur 1 million
  - Obligation d'une animation du programme : inscrite dans la Convention
- Pas de visibilité à ce jour sur une éventuelle prochaine programmation
- > Poursuivre la communication et réflexion ajustement stratégie





#### Communication:

- **2 présentations :** Conseil communautaire CCBL 25/10/2018 ; Prochaine Conférence des Maires CCTVL en 2018
- Présentation Pays dont LEADER : bulletins municipaux, newsletters
- > Projets touristiques en réflexion identifiés :
  - Hébergements insolites en lien avec la Loire à Vélo. Ex. « Pod »
- **Boucles de randonnées.** Réflexion sur la mise en valeur des boucles créées : panneaux de sensibilisation, de valorisation. Expérimentation sur des bornes « Bluetooth »



#### Actualités FEADER / LEADER



Ajustement de la stratégie

Propositions, si le basculement de la thématique « tourisme durable » était acté par le GAL :

- 1. Coupler la thématique à la fiche-action 5 « culture et dialogue » Proposition plus recevable que la création d'une fiche : validation Région/ASP.
- 2. Emarger sur la fiche-action Coopération. Thématique issue de cette fiche.
- 3. Travail en COPIL dédié pour proposer la modification de la fiche : dépenses éligibles notamment.

#### Actualités projets



- > Une annulation:
- Université d'Orléans laboratoire CEDETE Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable.
- => Projet de Coopération « Aménagement durable »
- > Focus sur 2 projets en cours :
- Chambre des Métiers et de l'artisanat 2ème et 3ème éditions des Eco-défis des artisans et commerçants
- **PETR du Pays Loire Beauce** Agriculture et changement climatique



## Bilan de la 2ème édition des Eco-défis

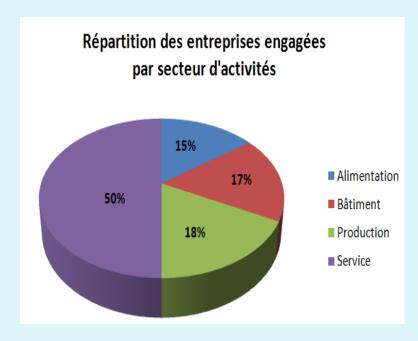


#### 40 entreprises labellisées

Objectif: 30 entreprises

#### Soit 383 défis réalisés

Accompagnement réalisé par la CMA45 d'octobre 2017 à mai 2018





## La 3<sup>ème</sup> édition des Eco-défis



#### **CALENDRIER 2018 - 2019**

**Septembre 2018 :** appel à participation des entreprises et lancement officiel de l'opération avec communication à la presse

Octobre 2018 : prospections terrain auprès des entreprises

De l'engagement à mai 2019 : accompagnement personnalisé des entreprises

Mai 2019 : comité de labellisation

Juin 2019: remise des labels

➤ A ce jour, 34 entreprises contactées, 15 engagées dont 6 nouvelles entreprises

## « Agriculture et changement climatique » : un projet agricole participatif qui abordent les évolutions de pratiques et le changement climatique

Accompagnement par le GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées)

Trois sociologues spécialistes des approches collectives pour le développement rural et les changements de pratiques

#### Rappel de l'objectif du projet :

Identifier, AVEC les acteurs agricoles, des actions concrètes à mettre en place POUR les acteurs agricoles, en lien avec le changement climatique et les changements de pratiques induits ou imposés.

La phase d'entretiens a débuté : 4 agriculteurs. Elle va se poursuivre jusqu'en février 2019.

- Evaluation à mi-parcours du programme :
- > 2 questionnaires en ligne :
- Membres du Comité de programmation :

Peu de réponses.

<u>Proposition</u>: report de la date limite au 21/12/2018 (information envoyée par e-mail) => prolongée à nouveau jusqu'au 11/01/19?

- Porteur de projet - projet réalisé et payé : 1 projet arrivé à ce stade.

Le questionnaire sera envoyé au fil de l'eau.

Les informations recueillies permettront de suivre les évolutions d'ici la fin du programme : évaluation post-2020





Date à définir : proposition fin février/ début mars

- Ordre du jour prévisionnel :
- Bilan évaluation à mi-parcours
- Actualisation des membres du comité
- Constitution du COPIL « ajustement de la stratégie »
- Programmation
- 1) Opportunité pré-projets : nouveaux projets potentiels
- 2) Projets à programmer:
- > 19.2 PETR Pays Loire Beauce : Agriculture et changement climatique
- > 19.3 « Coopération Aménagement durable » :
- CAUE 45 : création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, et création d'un support internet collaboratif
  - Baule : cœur de village
- « Coopération Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables »
- 19.4 PETR Pays Loire Beauce: animation et fonctionnement GAL 2019



# COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 19 décembre 2018 À Saint Ay



## MERCI DE VOTRE PARTICIPATION











